Abstention des jeunes, politiques de transition écologique et tensions sur le marché du travail : le CESE saisi par le Premier ministre de trois nouveaux sujets

Sous-titre
RENTREE DU NOUVEAU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
Date
Publié le 14/09/2021
Chapô

Le Premier ministre Jean Castex et le Ministre chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne Marc Fesneau se sont rendus ce jour à la séance plénière de rentrée du nouveau Conseil économique, social et environnemental. Il s'agit de la première intervention du Premier Ministre devant la nouvelle assemblée du CESE, réformée et renouvelée.

A cette occasion, le Premier ministre a rappelé son attachement à une coopération étroite et efficace entre le Gouvernement, le Parlement et le CESE, dont les travaux ont plus que jamais vocation à accompagner les transformations de notre société.

Dans cet esprit, **le Premier ministre a saisi le CESE de trois questions « urgentes et fondamentales » destinées à guider l'action du Gouvernement en matière de rénovation démocratique, de transition écologique et d'emploi. Le CESE a également été saisi d'une contribution spécifique dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.**

- **La participation des jeunes à la vie démocratique**

Face au paradoxe entre une abstention croissante des jeunes (87% des 18-24 ans ne se sont pas rendus aux urnes pour le premier tour des dernières élections départementales et régionales) et un engagement fort des nouvelles générations, le CESE s'attachera à répondre à identifier les moyens de « revitaliser le lien qui unit la volonté d'engagement avec la participation démocratique ».

Une commission temporaire pour un renouveau démocratique présidée par Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif et membre du CESE au titre de la cohésion sociale et territoriale et vie associative, sera spécifiquement créée pour ces travaux.

Cette commission aura également la charge de traiter la saisine initiée par le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, sur la participation aux élections non politiques (professionnelles, universitaires, associatives, …).

- **L'acceptabilité des politiques de transition écologique**

Devant les difficultés de mise en œuvre des politiques de transition écologique et les résistances que suscitent en particulier les politiques d'infrastructures (parcs éoliens, ou photovoltaïques, des centres de tri et de traitement de déchets, ou encore de méthaniseurs), le Premier Ministre a souhaité saisir le CESE pour « qu'il contribue à définir les conditions d'un meilleur dialogue, à travers un cadre de négociation puis de décision avec les parties prenantes composant la société civile, afin d'améliorer l'acceptabilité de ces projets qui sont nécessaires si la France veut tenir ses engagements en matière de transition écologique ».

- **Les tensions sur le marché du travail**

Les difficultés sectorielles de recrutement réapparaissent alors que la vie économique et sociale reprend son cours. Elles constituent des freins puissants à la reprise, au redéploiement et à la croissance de l'activité et peuvent compromettre les objectifs de développement que se fixent les entreprises, les branches, les filières et les pouvoirs publics. Au-delà des consultations menées avec les partenaires sociaux sur les sujets liés aux compétences et à l'attractivité des métiers, l'avis du CESE portera sur les freins structurels « qui dépassent les seules questions de fonctionnement du marché du travail », notamment les « différentes contraintes que la crise sanitaire a parfois rendues encore plus aiguës, celles liées au logement, à la mobilité, à la santé, à la dimension familiale ou encore aux disparités territoriales de localisations des activités…. », mais aussi l'évolution des aspirations des jeunes et l'adaptation de l'orientation scolaire.

Thierry Beaudet, Président du CESE, déclare : « *L'utilité du CESE nouveau s'incarne pleinement dans ces 3 nouvelles saisines gouvernementales. Les corps intermédiaires, les citoyennes et citoyens veulent aujourd'hui une démocratie augmentée, des politiques publiques nourries de l'expertise la plus pointue, mais aussi de l'expérience, de l'usage et du vécu les plus partagés. C'est la mission du CESE, pleinement l'assemblée de la société civile, autrement dit l'assemblée de la société telle qu'elle est organisée par les besoins d'agir des citoyennes et citoyens, et telle qu'elle est vécue par les individus* ». Il ajoute : « *En tant qu'assemblée de la société agissante, nous entendons être le lieu privilégié de l'élaboration du consentement à la décision. En identifiant des voies de passage, à travers l'élaboration d'un consensus exigeant, nous voulons être cet indice de vitalité démocratique, cet indicateur de l'acceptabilité des projets, un miroir reflétant les aspirations comme les craintes de la société* ».

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024